

MINI CLUB DU LARVOTTO

DOSSIER D'INSCRIPTION

Les dossiers d'inscription devront être déposés au Service d'Actions Sociales ou au Mini-Club du Larvotto.

Note d'information

AUCUNE RESERVATION NE SE SERA PRISE EN COMPTE SI LE DOSSIER N'EST PAS COMPLET

Calendrier d'inscription par priorités :

Du 23 avril au 18 mai : Monégasques

Du 22 mai au 1er juin : Résidents

A partir du 4 juin : Non-Résidents

Le Mini Club accueille des enfants de 3 ans à 12 ans après constitution d'un dossier. Les enfants de moins de 3 ans mais scolarisés sont acceptés sur dérogation et après accord de Monsieur le Maire.

Il est recommandé de réserver par avance les jours de présence de l'enfant. Vous pouvez le faire dès le dépôt du dossier complet.

Pour l'année 2018 : Période d'ouverture : du lundi 2 juillet au vendredi 31 août.

Jours d'ouverture : du lundi au vendredi inclus

Horaires : de 8h à 18h par demi-journée ou journée (avec repas ou sans repas)

Capacité d'accueil : 50 enfants

Personnel : 1 Responsable, 5 animateurs, 2 auxiliaires de Puériculture, 1 femme de service.

Quota d'encadrement : 1 moniteur pour 8 enfants de moins de 6 ans

1 moniteur pour 12 enfants de plus de 6 ans

Les tarifs sont de : Demi- journée (sans repas) → 13,70 €

Journée sans repas → 16,80 €

Journée avec repas → 20,90 €

Un déjeuner froid sous forme de pique-nique est proposé. Seuls les enfants inscrits au repas (inscription prise jusqu'à la veille), sans régime particulier et sans allergie alimentaire, pourront en bénéficier. Les parents ont également la possibilité d'inscrire leur enfant matin et après-midi sans obligation de prendre le repas proposé par le Mini-Club.

Les enfants non-inscrits pour le repas, ne seront pas gardés entre 12h et 14h.

Le paiement par prélèvement est obligatoire. Pour les accueils sans réservation préalable, la prestation est réglée à l'arrivée de l'enfant. Les absences non signalées 48h à l'avance seront facturées (y compris le repas), sauf sur présentation d'un certificat médical. Une facture électronique sera envoyée mensuellement à l'adresse électronique renseignée sur la fiche de liaison (sauf indication contraire).

MINI CLUB DU LARVOTTO

Dossier d'inscription et liste des pièces à fournir :

- Fiche de renseignements (**RECTO-VERSO**), à signer par les deux parents ;
- Accusé de réception du Règlement Intérieur et l'autorisation relative aux photos et vidéos ;
- Certificat médical rempli par le médecin (pièce jointe au dossier d'inscription) ;
- Autorisation de prélèvement (Mandat SEPA) et un RIB ;
- Souhaits de réservation ;
- Photocopie de la carte d'identité ou de la carte de séjour (attestant de la nationalité et du domicile) ;
- En cas de divorce ou de séparation, photocopie du jugement ou de l'acte de divorce ;
- Photocopie du carnet de vaccinations (suivant réglementation en vigueur).

MINI CLUB DU LARVOTTO

CERTIFICAT D'APTITUDE

Je, soussigné Docteur

Certifie que l'enfant

ne présente à ce jour, aucun symptôme de maladie contagieuse ni de troubles du comportement ou d'incompatibilité à la vie en collectivité.

Fait à

Le

Signature et cachet du médecin

"Les informations nominatives collectées par le personnel de la section Petite Enfance du Service d'Actions Sociales de la Mairie de Monaco, lors de l'instruction du dossier, font l'objet d'un traitement automatisé destiné à la "gestion des structures d'accueil dédiées à la petite enfance". Les réponses figurant sur ce formulaire sont obligatoires. Le défaut de réponse a pour conséquence l'annulation de la demande. Ces données ne sont ni cédées ni accessibles. Conformément à la Loi n°1.165 du 23 décembre 1993 modifiée, relative à la protection des informations nominatives, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification à ces informations nominatives traitées par la section Petite Enfance en vous rendant au Service d'Actions Sociales de la Mairie ou sur demande écrite."

MINI CLUB DU LARVOTTO

REGLEMENT INTERIEUR (révision 2018)

ADMISSION DES ENFANTS

Article 1 – Le Mini Club a pour objet d'accueillir, en journée, des enfants :

- Âgés de 3 à 12 ans révolus (dans la limite de 50 places) ;
- Ayant acquis les réflexes de propreté ;
- Aptes à vivre en collectivité et à comprendre les consignes élémentaires nécessaires à l'encadrement du groupe ;
- Ne bénéficiant d'aucun protocole de soins et d'urgence ;
- Autonomes dans la prise des repas,
- Sans régime alimentaire particulier, ni allergie alimentaire pour les demi-pensionnaires.

Article 2 – Le dossier d'admission comprend :

- une fiche de renseignements
- accusé réception du Règlement Intérieur ainsi que de son annexe relative aux photos et vidéos
- le certificat médical d'aptitude à la vie en collectivité dûment complété par le médecin traitant
- les souhaits de réservation
- une photocopie du carnet de vaccination (suivant réglementation en vigueur)
- une photocopie de la carte d'identité ou de la carte de séjour (attestant de la nationalité et du domicile)
- en cas de divorce ou de séparation, photocopie du jugement ou de l'acte de divorce
- une autorisation de prélèvement (mandat SEPA) et un RIB

Aucune réservation ne sera prise en compte si le dossier n'est pas complet.

FONCTIONNEMENT ET HORAIRE

Article 3 – Le Mini Club fonctionne durant la saison estivale, par demi-journées ou journées sans repas (de 8h à 12h et de 14h à 18h) ou journées entières avec repas, de 8h à 18h.

Un repas froid sous forme de pique-nique est proposé tous les jours. Seuls les enfants sans régime alimentaire et ne souffrant d'aucune allergie alimentaire, pourront en bénéficier. Les enfants ne sont pas autorisés à apporter leur propre repas.

Aucun enfant ne peut être gardé au-delà des heures précitées.

Article 4 – Les horaires d'accueil et de départ des enfants sont les suivants :

Accueil du matin : entre 8h00 et 8h45

Départ du matin pour la demi-journée : de 11h30 à 12h

Accueil de l'après-midi : entre 14 h et 14h45

Départ de l'après-midi : à partir de 16h45

Des créneaux de 1 heure sont proposés pour les périodes d'adaptation des plus jeunes enfants ou les accueils très ponctuels des vacanciers.

Article 5 – Une réservation préalable est recommandée.

Elle s'effectue par téléphone ou sur place et doit préciser la date, la plage horaire et la prise de repas. Un enfant ne peut-être gardé au Mini-Club entre 12h et 14h s'il n'est pas inscrit au repas.

Il est possible de confier son enfant sans réservation préalable dans la limite des places et créneaux horaires disponibles.

La réservation sera validée en fonction des places disponibles.

Article 6 – Au-delà d'un retard de 30 minutes, la réservation sera annulée et la place considérée comme disponible.

Article 7 – En cas d'empêchement, il convient de décommander le rendez-vous dans les meilleurs délais afin de permettre à d'autres enfants de disposer de la place.

Toute absence de l'enfant sera facturée si la réservation n'a pas été annulée 48h à l'avance par :

- mail à l'adresse suivante : ppe@mairie.mc
- mention écrite signée des parents, sur place,
- ou justifiée par certificat médical pour une absence le jour même.

Après 3 jours consécutifs d'absence non justifiée (pour une longue réservation) les réservations suivantes ne sont plus maintenues et les parents doivent procéder à une nouvelle réservation si les disponibilités le permettent.

Aucune réclamation ne sera recevable si la procédure d'annulation n'est pas respectée.

PARTICIPATION FINANCIERE

Article 8 – Les tarifs sont fixés annuellement par délibération du Conseil Communal. Ces tarifs sont affichés dans les locaux du Mini club et sur le site de la Mairie de Monaco.

Article 9 – Le forfait demi- journée est appliqué quel que soit le temps de présence durant la demi-journée.

Le forfait journée s'applique pour une présence le matin **et** l'après-midi du même jour sans repas, quelle que soit le temps de présence sur chaque demi-journée.

Le forfait journée + repas s'applique pour une présence toute la journée incluant le repas.

Article 10 – Le règlement s'effectue mensuellement par prélèvement automatique, ou pour des accueils ponctuels sur place par chèque ou espèces à l'arrivée de l'enfant. Une facture électronique sera adressée aux parents mensuellement (sauf avis contraire).

SANTE

Article 11 – Les parents sont priés de signaler au Responsable du Mini Club les problèmes de santé (antécédents et actuels) de l'enfant, ainsi que les éventuelles difficultés de comportement en collectivité (fiche de liaison jointe au règlement intérieur).

Article 12 – L'enfant ne sera pas accepté en cas de maladie ou s'il est porteur de parasites.

Article 13 – Aucun médicament ne sera administré, même sur ordonnance. Les enfants soumis à un régime alimentaire ou porteur d'allergies alimentaires ne pourront pas bénéficier du repas proposé sur place ni apporter leur propre repas.

Article 14 – En cas d'accident, il est fait appel aux pompiers et à la famille et si son état de santé le nécessite, l'enfant sera transporté au Centre Hospitalier Princesse Grace.

Article 15 – En cas d'épidémie, la Mairie demande au Médecin Inspecteur de l'Action Sanitaire et Sociale de prendre toute mesure utile.

DISPOSITIONS GENERALES

Article 16 – Le Mini Club peut proposer des sorties. Elles pourront se faire à pied ou en bus de ville. Les parents doivent préciser s'ils n'autorisent pas celles-ci.

Les parents sont également tenus d'inscrire leurs enfants aux activités qui se déroulent à l'extérieur des locaux du Mini-Club. Aucun enfant ne pourra participer à ces sorties s'il n'est pas inscrit au préalable.

Article 17 – Les parents doivent apporter au Mini Club :

- un change complet et marquer toutes les affaires au nom de l'enfant ;
- un petit sac imperméable ;
- un goûter et une boisson.

Article 18 – Les enfants pourront être remis soit :

- à une personne mineure (frère ou sœur) uniquement sur autorisation écrite des parents et sous leur seule responsabilité,
- à une personne autorisée (dont le nom figure dans la fiche de liaison ou en possession d'une autorisation écrite des parents).

Article 19 – Des photos et des vidéos pourront être faites dans le cadre du Mini Club. Elles pourront également être exposées et diffusées. Les parents doivent préciser, par écrit, s'ils autorisent ou pas celles-ci. (cf autorisation jointe au règlement).

Article 20 – La Mairie de Monaco se réserve la faculté de prendre toute mesure qu'elle jugerait utile au bon fonctionnement du Mini Club et notamment d'apporter tout changement aux dispositions précitées.

Article 21 – En cas de non-respect du présent règlement, les enfants ne pourront être accueillis au Mini Club.

ASSURANCE ET RESPONSABILITES

Article 22 – La Mairie de Monaco a souscrit une assurance en responsabilité civile, mais ne peut être tenue pour responsable des accidents provoqués par les enfants ou vol d'objet, vêtements ou matériel déposés par les parents au sein du Mini Club.

Article 23 – Il est recommandé aux parents de souscrire une police d'assurance individuelle.

Autorisation relative aux photos et vidéos

J'autorise la Mairie de Monaco, dans le cadre de ses actions de communication institutionnelle, à fixer, reproduire et communiquer au public toutes les photographies et/ou vidéos représentant mon image et celle de mes enfants, seul ou avec d'autres enfants, réalisées par des personnes dûment habilitées par la Mairie de Monaco.

> Les photographies et/ou vidéos pourront être exploitées et utilisées directement par la Mairie de Monaco ou être cédées à des tiers sous toute forme et tous supports connus et inconnus à ce jour, sans limitation de durée, intégralement ou par extraits, dans le cadre, notamment :

- > - du site Internet de la Mairie de Monaco ;
- > - du magazine Municipal "Monaco Vivre ma Ville" ;
- > - d'animations organisées par le Service d'Actions Sociales ;
- > - d'articles à paraître dans la presse ;
- > - de reportages diffusés sur les chaînes de télévision ;
- > - de diffusion au sein des établissements de la Mairie de Monaco.

> La Mairie de Monaco ne pourra être tenue pour responsable de l'utilisation par les parents de photographies et/ou vidéos si la Mairie devait les leur remettre.

> Les parents doivent préciser par écrit à la Mairie de Monaco s'ils n'accordent pas l'autorisation précitée.

Je/nous, soussigné (es).....,parents/ tuteur légal
de l'enfant,

déclare (ons) : avoir pris connaissance de l'Autorisation relative aux photos et vidéos
et avoir pris connaissance et accepter le Règlement Intérieur du Mini Club du Larvotto.

Fait à Monaco, le

Signature des parents ou du tuteur légal

Le Père

La Mère

Mini Club du Larvotto

Fiche de renseignements

L'enfant

Nom Prénom
Né le Nationalité
Adresse

Situation des parents : Célibataire Marié Séparé Divorcé Veuf

Le père – Responsable légal

Nom Prénom
Adresse
Téléphone domicile Portable
Adresse électronique

La mère - Responsable légal

Nom Prénom
Adresse
Téléphone domicile Portable
Adresse électronique

Facture électronique (à cocher) : Oui Non

Personnes autorisées à venir chercher l'enfant (devront se munir d'une pièce d'identité)

Nom Téléphone
Nom Téléphone
Nom Téléphone
Nom Téléphone

Personnes à prévenir en cas d'urgence dans le cas où les parents ne seraient pas joignables

Nom Téléphone

Nom Téléphone

Santé

Traitement médical en cours :

L'enfant présente-t-il des pathologies nécessitant une prise en charge spécifique :

oui

non

Si oui, précisez :

Allergies :

Je/nous soussigné(es), Responsable(s) légal de l'enfant,..... :

- l'autorise à participer à toutes les activités extérieures organisées par le Mini Club,

- déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise le responsable du Mini-Club du Larvotto à prendre toutes les mesures utiles en cas d'accident pouvant survenir à mon enfant, qui pourra, selon l'urgence apparente, être hospitalisé au Centre Hospitalier Princesse Grace.

Fait à Monaco, le

Signature du responsable légal

"Les informations nominatives collectées par le personnel de la section Petite Enfance du Service d'Actions Sociales de la Mairie de Monaco, lors de l'instruction du dossier, font l'objet d'un traitement automatisé destiné à la "gestion des structures d'accueil dédiées à la petite enfance". Les réponses figurant sur ce formulaire sont obligatoires. Le défaut de réponse a pour conséquence l'annulation de la demande. Ces données ne sont ni cédées ni accessibles. Conformément à la Loi n°1.165 du 23 décembre 1993 modifiée, relative à la protection des informations nominatives, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification à ces informations nominatives traitées par la section Petite Enfance en vous rendant au Service d'Actions Sociales de la Mairie ou sur demande écrite."

MANDAT SEPA

Single Euro Payments Area
(Espace unique de paiement en euros)

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) la Mairie de Monaco à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de la Mairie de Monaco.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Toute demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte.

Vos droits, concernant le présent mandat, sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

By signing this mandate form, you authorise (A) la Mairie de Monaco to send instructions to your bank to debit your account and (B) your bank to debit your account in accordance with the instructions from la Mairie de Monaco.

As part of your rights, you are entitled to a refund from your bank under the terms and conditions of your agreement with your bank.

A refund must be claimed within 8 weeks starting from the date on which your account was debited.

Votre nom : _____

(Your name)

Votre Adresse : _____

(Your address)

N° et nom de la rue
(Street)

Code Postal
(Postal Code)

Ville
(City)

Pays
(Country)

Informations bancaires : _____

(Bank details)

Numéro d'identification international du compte bancaire - IBAN
(Internation Bank Account Number)

Code international d'identification de votre banque - BIC
(Bank Identifier Code)

Pour le compte de : **Mairie de Monaco**
(Creditor's Name and address) **Place de la Mairie**
98 000 MONACO MC

Identifiant Créancier SEPA (ICS) : **MC34ZZZ461182**
(Creditor Identifier)

Paiement : **Récurrent / Répétitif**
(Type of Payment)

Signé à : **MONACO**
(City on which you are signing)

le _____
(Date)

Signature :

SOUHAITS DE RESERVATION

Veuillez cocher les dates souhaitées. La réservation sera validée en fonction des places disponibles.

Nom:

Prénom:

JUILLET	Lundi 2	Mardi 3	Mercredi 4	Jeudi 5	Vendredi 6	Lundi 9	Mardi 10	Mercredi 11	Jeudi 12	Vendredi 13
Matin	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Après-midi	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Journée sans repas	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Journée + repas	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
JUILLET	Lundi 16	Mardi 17	Mercredi 18	Jeudi 19	Vendredi 20	Lundi 23	Mardi 24	Mercredi 25	Jeudi 26	Vendredi 27
Matin	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Après-midi	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Journée sans repas	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Journée + repas	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
JUILLET / AOUT	Lundi 30	Mardi 31	Mercredi 1	Jeudi 2	Vendredi 3	Lundi 6	Mardi 7	Mercredi 8	Jeudi 9	Vendredi 10
Matin	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Après-midi	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Journée sans repas	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Journée + repas	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
AOUT	Lundi 13	Mardi 14	Mercredi 15	Jeudi 16	Vendredi 17	Lundi 20	Mardi 21	Mercredi 22	Jeudi 23	Vendredi 24
Matin	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	FERIE	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Après-midi	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	FERIE	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Journée sans repas	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	FERIE	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Journée + repas	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	FERIE	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
AOUT	Lundi 27	Mardi 28	Mercredi 29	Jeudi 30	Vendredi 31	<p>Fait le,</p> <p>Signature</p>				
Matin	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					
Après-midi	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					
Journée sans repas	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					
Journée + repas	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					